

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeDéposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège
Division Neufchâteau

Le 30/4/2026

Le greffier

Greffé

N° d'entreprise : **1019 476 037**

Nom

(en entier) : **LK MANAGEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Remparts, 108 - 6600 BASTOGNE****Objet de l'acte : CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL**

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 25/02/2026

Délibération des points à l'ordre du jour :

I. Changement de siège social :

L'assemblée générale décide à l'unanimité, à dater de ce jour, de transférer le siège social à l'adresse :

Rue Saint-Pierre, 8c, à 6600 BASTOGNE

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est levée à 18 heures 30.

Fait à Bastogne, le 25 février 2026

Lirim KODRA
Actionnaire

Dépose en même temps, PV AGE du 25/02/2026

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).